



## Centre de Recherche et d'Éducation pour le Développement

*Research and Education Centre for Development*

B.P : 2970 Yaoundé / Tel: +237 242 8250 94 / +2376 77202271

Déclaration d'Association No 000408/RDA/J06/BAPP

Email : [crepdcentre@yahoo.com](mailto:crepdcentre@yahoo.com) website : [www.crepdcameroun.org](http://www.crepdcameroun.org)

Pour diffusion immédiate

ATTN : Médias

**26 octobre 2018**

**Contact** : Gilbert KUEPOUO, PhD., Directeur Exécutif, CREPD, Cameroun ; Tel : 237 242 82 50 94

<https://www.facebook.com/crepdcameroun>

### **COMMUNIQUE DE PRESSE**

## **Semaine d'Action Internationale pour la Prévention de l'Intoxication au Plomb 2018**

### **Plus de la moitié des enfants de la planète ne sont pas protégés des expositions liées aux peintures au plomb**

- *Au Cameroun, le CREPD sensibilise les parties prenantes et le public sur le fait que bien que le Cameroun ait adopté l'une des réglementations les plus strictes sur le contrôle du plomb dans les peintures, les risques d'intoxication au plomb des peintures ne sont pas définitivement éloignés.*

### **Une Réglementation Non Appliquée = Une Absence de Réglementation**

(Cameroun, Yaoundé) Les spécialistes en santé environnementale, les défenseurs de la santé des enfants, les gouvernements et les associations de l'industrie de la peinture s'unissent cette semaine (du 21 au 27 octobre 2018) pour commémorer la **Semaine d'Action Internationale pour Prévention de l'Empoisonnement au Plomb** sous l'égide de l'Alliance Mondiale pour l'Élimination des Peintures au Plomb (un partenariat volontaire dirigé par le Programme des Nations Unies pour l'Environnement et l'Organisation Mondiale de la Santé) qui exhorte les gouvernements à adopter une législation pour protéger la santé des enfants. Au Cameroun, le Centre de Recherche et d'Éducation pour le Développement (CREPD) qui œuvre pour un avenir sans substances chimiques toxiques, convaincu que la gestion rationnelle des produits chimiques constitue une contribution importante à l'atteinte des objectifs du développement durables (ODD), a mené conjointement avec le Ministère de la Santé Publique et l'Ambassade des États-Unis à Yaoundé le 25 octobre 2018, une activité de sensibilisation auprès des représentants de fabricants et de distributeurs des peintures en vue du respect de la réglementation qui limite le taux de plomb dans toutes les peintures à 90 ppm.

Les peintures au plomb représentent la principale source de l'exposition au plomb chez les enfants. Ce plomb peut causer des lésions cérébrales permanentes et irréversibles chez ces

derniers. L'exposition au plomb, quelle que soit sa provenance, est également responsable d'un pourcentage plus élevé de mortalité chez les adultes que l'on ne l'avait pensé. Il existe déjà des alternatives plus sûres et abordables aux composés de plomb utilisés dans les peintures. Le Cameroun qui en 2017 a adopté une réglementation suffisamment stricte sur le contrôle du plomb dans les peintures dans le cadre du projet FEM sur l'élimination des peintures au plomb en Afrique mise en œuvre par IPEN (International POPs Elimination Network) avec comme agence d'exécution le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) faisant suite à d'autres initiatives menées avec l'Organisation Occupational Knowledge International (OK International), est appelé au cours de cette semaine d'action, à œuvrer pour la mise en application effective de cette dernière car selon **Dr. Gilbert KUEPOUO**, Directeur Exécutif du CREPD, « la non application de la réglementation signifie tout simplement une absence de réglementation et le but visé, à savoir, protéger la santé des enfants et de la population contre l'exposition au plomb des peintures et des pathologies qui en découlent ne sera pas atteint ».

Les plus grands fabricants de peintures au Cameroun et certains PME du domaine ont déjà éliminé le plomb de leurs peintures, mais tous ne mettent pas encore une étiquette pour informer le consommateur du taux de plomb dans leurs peintures. La quasi-totalité des peintures d'importation ne portent pas toujours le taux de plomb qu'elles contiennent sur leurs étiquettes. « Ceci est une situation regrettable à laquelle les autorités doivent se pencher pour mettre tous les fabricants locaux et étrangers au même pied d'égalité par rapport à la réglementation en vigueur », soutien **Mr. Elhadji Hachimi Kamsouloum**, Point Focal GAELP au ministère de la Santé Publique.

« Une étude pilote sur la plombémie (taux de plomb dans le sang) chez les enfants âgés de 0 à 7 ans dans la ville de Yaoundé en 2017<sup>1</sup> a montré qu'environ 85% des enfants concernés avaient une plombémie supérieure à 5 microgrammes de plomb par décilitre de sang et une moyenne arithmétique plus de 8 fois supérieure à la moyenne en France (qui est de 1,3 microgrammes de plomb par décilitre de sang). Une telle découverte souligne un véritable problème de santé publique lorsque nous savons que l'intoxication au plomb des enfants (saturnisme infantile) est associée à de graves problèmes neurologiques, à la baisse des points du quotient intellectuel, à la délinquance juvénile et au crime, aux maladies cardiovasculaires, à l'infertilité et à des comportements violents à l'âge adulte. Le plomb est également une substance chimique perturbateur endocrinien facteur de risque du diabète de type B ; a rappelé plusieurs fois **Mr. Elhadji Hachimi Kamsouloum** aux représentants des fabricants et distributeurs des peintures au cours de la sensibilisation avant de lancer un appel aux amis et partenaires au développement du Cameroun à « **aider l'Etat à mettre sur pied un programme national durable de surveillance et de sensibilisation contre l'intoxication au plomb** ».

---

<sup>1</sup> Monebenimp F, Kuepouo G, Chelo D, Anatole PC, Kany Bissek A-CZ and Gottesfeld P (2017) Blood Lead Levels among Children in Yaoundé Cameroon. *Front. Public Health* 5:163. doi: 10.3389/fpubh.2017.00163

« Le Cameroun étant le pays de fabrication de la plupart des peintures utilisées dans la sous-région CEEAC ; il est temps d'œuvrer pour une réglementation sous régionale commune et harmonisée sur le contrôle du plomb dans les peintures pour éviter la pratique de la double norme », a tenu à le relever **Dr. Gilbert KUEPOUO**.

Pour plus d'information : Contactez Dr. Gilbert KUEPOUO, Directeur Exécutif du CREPD, Tel : 677 20 22 71, Email. [kuepouo@yahoo.com](mailto:kuepouo@yahoo.com)

**Le CREPD** est une organisation non-gouvernementale Camerounaise, membre du réseau IPEN, créée en 2004 et engagée à combler la fracture entre la science et l'action au Cameroun et en Afrique Sub-saharienne ; et de promouvoir le développement durable. L'organisation a obtenu son statut légal et sa personnalité juridique en 2005. Le CREPD axe ses activités sur les problèmes de santé et l'environnement en collaboration avec le gouvernement, l'industrie et les autres partenaires au développement y compris les organisations non-gouvernementales.